



« Le plaisir d'apprendre »

**Conseil d'Administration
16 octobre 2019
Compte-rendu**

V6

Présents

- Administrateurs : J.M. Antonanzas, C. Aubert, J.L. Borel, A. Chenevas-Paule, G. Daudel, B. Dousson,
- M. Duc-Goninaz, D. Dumarest, G. Figari, T. Fontaine, A. Franco, M. Garallon-Robion, M. Hollard, F. Kuentz, J. Laforest, A. Lefort, M. Loho, A. Marmonier, R. Perrin-Cocon, G. Quinzin, E. Roche, M.E Scheibling, D. Scicluna, F. Spira, E. Van Appelghem, C. Villiers
- Directeur : C. Mazzone
- Ville de Grenoble : K. Capdepon

Excusés

- Administrateurs : M. Baribaud, J. Blanc, A-M. Boutarin, A. Demolliens, G. Fusco, M. Morin, C. Witomski
- Administrateur de droit : J. Balestas, J.P. Bérout, M. Bouverot, J.F. de Lagasnerie
- Invité permanent : M. Joumard
- Ville Université Grenoble Alpes : C. Ribuo

Sommaire

| | |
|--|----|
| Présentation des invités, Introduction. Présences, actualité | p2 |
| Point 1. Validation du compte-rendu du Conseil du 7 mai 2019..... | p2 |
| Point 2. Enseignement - Innovation | p2 |
| Point 3. Vie associative..... | p3 |
| Point 4. Cultures et territoires..... | p5 |
| Point 5. Finances et numérique | p6 |
| Point 6. Questions diverses..... | p7 |

Invités

Monsieur Alain Bonel, Président de l'ASTA, présente Madame Bonifay qui sera Membre Consultante Permanente et représentante de l'ASTA à l'UIAD.

Monsieur Alain Mattone, Proviseur du Lycée Champollion. Il se félicite des relations et des échanges entre l'UIAD et le Lycée Champollion, notamment pour l'accueil des étudiants de classe préparatoire en période de concours lors des vacances scolaires de Pâques. Suite à une question de Jean-Louis Borel, il invite les administrateurs à visiter le Lycée Champollion dont il achève la conduite de la rénovation. La date demeure à fixer.

Ordre du jour

Introduction

Actualités et informations :

Inscriptions en ligne : Christian Villiers présente le système et l'architecture générale. Le démarrage a eu lieu début septembre 2019 dans un cadre globalement satisfaisant. Des mises au point restent nécessaires. Il est important de bien positionner l'intervention des enseignants pour certains cours nécessitant leur accord lors de l'inscription d'un étudiant. Cette démarche étend ainsi SIATIC à d'autres enseignements que le département TIC comme les Langues. Le fonctionnement paraît simple et fluide pour l'adhérent.

A La Mure : 4% d'utilisateurs seulement avec des erreurs au moment des inscriptions imputables au manque de pratique des usagers. Cela devrait s'améliorer dans le temps. Il est essentiel de permettre l'accès à une liste d'inscrits consultable en temps réel. Le traitement des cartes d'étudiants à renouveler reste chronophage, mais cela s'améliorera également dans la durée. La problématique d'identification des antennes sur la page d'accueil du site web est soulevée, il est envisagé de repositionner sur la page internet le choix de l'antenne avant de commencer le choix des cours, cela devrait améliorer sa visibilité par des adhérents.

A Saint Marcellin, des problèmes semblables ont été constatés.

L'antenne du Vercors ne s'est pas engagée dans le projet d'inscriptions en ligne.

1. Validation

1.1. Compte-rendu du Conseil du 7 mai 2019. VOTE

Approbation unanime.

2. Enseignement – Innovation

2.1. Nouveaux enseignements (Danièle Dumarest),

33 nouveaux cours ont été créés au siège – Hors antennes.

Jean-Marie Antonanzas a réalisé une présentation des nouveaux cours de l'antenne de la Mure.

A Saint Marcellin, Alain Lefort ajoute qu'aucun nouveau cours n'a été créé cette année. L'Assemblée Générale de l'antenne se déroulera dans les semaines à venir. Gérard Figari affirme qu'au sein de l'antenne du Vercors, aucun nouveau cours n'a été créé mais des espaces favorisant la créativité, ont vu le jour. A ce titre, un

accord avec la Société Alpine de Philosophie a permis de mettre en perspective la création d'un espace philosophie.

2.2. **Enquête auprès des enseignants** (Danièle Dumarest, Gérard Figari)

Le but initial du projet est de faire parler les acteurs de l'UIAD et d'aboutir à un référentiel pédagogique.

L'innovation ne doit pas être considérée comme un sujet à parachuter mais s'inscrire dans un développement d'actions transversales.

- Questions : Quelles seront les modalités de restitution aux enseignants. Une réunion doit être organisée à ce sujet.

Jean-Marie Antonanzas énonce qu'une enquête sous forme de questionnaires adressés aux adhérents, n'obtient jamais de réponses. Le mode de questionnement est donc à interroger pour être amendé.

3. **Vie associative**

3.1. **Le point sur les inscriptions. MDG, DD, RPC, CV.**

En date du 16 octobre, le nombre d'inscrits est de 6 538 soit supérieur de 300 à celui de l'année 2018 à la même date, 6 100. De façon générale, le nombre d'inscriptions arrêté à différentes dates est conforté.

3.2. **Réorganisation du Bureau et de la gouvernance** (Maryse Duc Goninaz)

Avant de présenter la réorganisation de la gouvernance, Maryse Duc-Goninaz souligne la dynamique et la réussite de la journée de pré-rentrée.

Le nouvel organigramme de la gouvernance prend en compte la succession d'Alain Marmonier au poste de Vice-Président à l'Enseignement par Danièle Dumarest avec comme Adjointe Marie-Eve Scheibling.

- **Pôle Enseignement** : la Commission est reconduite en l'état, en l'attente de la structuration des départements.
- **Pôle Culture** : la Commission a été recomposée et les AST (Amis des Sciences et des Techniques) ont été retirés à la demande de François Spira.
- **Pôle Vie Associative – Bénévolat (nouvelle dénomination)** : le Comité des bricoleurs est désormais intégré dans ce Pôle.
- **Pôle Finances & Numérique** : mise en place de deux commissions (Finances – Numérique et Sécurité)

A des fins d'étude et de mise à plat du système de communication au sein de l'association, un audit piloté par Christian Villiers et Cédric Mazzone, sera réalisé dans les semaines à venir.

- **VOTE**
Réorganisation du Bureau : Marie-Eve Scheibling est élue membre du Bureau à l'unanimité.

3.3. **Validation du nombre de sièges d'administrateurs soumis à l'AG. (MDG)** **VOTE**

Les administrateurs dits sortants, c'est à dire en fin de leur 3^{ème} mandat consécutif sont Jean-Marie Antonanzas, Anne Boutarin et Mireille Morin.

Neuf sièges sont en conséquence libérés sur les 33 membres du Conseil. Afin de permettre au mieux la parité, les sièges ouverts au vote seront au nombre de 8, et cette option ramènera le nombre de membres du Conseil à 32.

La parité femmes-hommes sera proposée, soit 4 hommes et 4 femmes. Les candidatures seront présentées par paire homme-femme constituées et proposées par le Président. Chaque candidat élu reste totalement libre d'opinion et de politique. Kheira Capdepon apprécie la dimension de parité et demande si le ou la Président(e) est inclus(e). Alain Franco répond par l'affirmative.

- **VOTE**
Approbation à l'unanimité.

3.4. **Préparation de l'Assemblée Générale du 20 novembre 2019.** Alain Franco

Alain Franco souhaite que la prochaine Assemblée Générale soit allégée à la suite d'un programme administratif jugé trop long l'année dernière. Il fait part de son intérêt pour introduire un ou des intermèdes culturels. A ce titre, des idées ou des réflexions peuvent être envoyées au Président.

3.5. **Convention TECADOM.** Alain Franco

TECADOM : la convention à sa treizième version est prête depuis longtemps. Elle lie l'UIAD via son LabSanté, aux associations TASDA et MR38. TECADOM est un programme commun d'action dans le domaine de l'évaluation des usages des techniques et services par des utilisateurs seniors.

- **Questions :** Kheira Capdepon demande quel rôle jouera l'UIAD dans le programme ?

Alain Franco souligne la motivation autour du service à rendre aux membres de l'UIAD qui peuvent ainsi si besoin bénéficier des progrès actuels des techniques et services. Cela concerne les personnes vieillissantes en santé ou fragiles. Ce programme qui a été élaboré avec un soutien de la Région ARA représente une façon de valoriser l'UIAD.

- **VOTE**
Approbation à l'unanimité.

3.6. **Convention ASTA, AF VOTE**

Le président de l'ASTA, Alain Bonel invité et présent, souligne son intérêt pour un travail en commun entre l'ASTA et l'UIAD, conçues en même temps par les précurseurs Philibert et Hugonot. Le groupe de travail commun se réunit régulièrement pour réfléchir à des actions communes et représentations simultanées. L'ASTA a désigné son administratrice Madame Marie Bonifay en tant que

représentante Membre Consultante Permanente au Conseil de l'UIAD. Le Président Alain Franco participera 2 à 3 fois dans l'année au Conseil d'Administration de l'ASTA et/ou sera représenté si besoin en fonction des sujets abordés.

Parmi les actions communes, un concert des chorales, des enseignements de cartographie et des jeux de société qui viennent de débiter avec un bon démarrage et 20 adhérents issus des deux associations, selon Geneviève Daudel, co-responsable de l'action.

- **VOTE**

Approbation à l'unanimité

3.7. **Convention UGA.** Alain Franco

A titre d'information, Alain Franco indique que le premier jet est en cours.

L'UIAD en tant qu'université du 3^{ème} âge indépendante, doit pouvoir être reconnue par l'UGA, par convention, comme sa vitrine de formation tout au long de la vie.

Kheira Capdepon s'estime satisfaite de voir la reconnaissance et la place du sujet du vieillissement au sein de l'UIAD, chemin fait et assumé.

3.8. **Actualisation du calendrier associatif officiel.** Cédric Mazzone

Cédric Mazzone a présenté la dernière mouture du calendrier associatif recensant les dates des réunions de Bureau, du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale ainsi que des événements.

3.9. **Nouvelles antennes.** Alain Franco

Un projet de nouvelle antenne à La Côte Saint André et Bourgoin-Jallieu pourrait s'inclure dans une politique culturelle du Département de l'Isère.

4. **Culture et territoires**

4.1. **Participation des membres du CA** aux événements de l'UIAD, notamment distribution des nouvelles plaquettes, des affiches et des marque-pages, l'exposition, les Forum associatifs des communes. (Cédric Mazzone, François Spira).

La participation de l'UIAD aux forums des associations de plusieurs communes permet un accès à plusieurs territoires du Département.

Exposition de l'UIAD : François Spira estime que la date de l'exposition proposée par la Mairie de Grenoble ne convient pas parce qu'elle correspond au jeudi de l'Ascension et donc à un long week-end. L'hypothèse d'héberger à l'Hôtel de Belmont l'exposition de 2020 est considérée sérieusement. L'exposition qui pourrait changer de forme, utiliserait les locaux, les espaces de la cour et le square. Un groupe de travail sera créé dès le prochain Bureau à l'initiative du Directeur et avec les responsables bénévoles habituels de l'évènement.

Kheira Capdepon se propose après envoi d'un courrier de l'UIAD (Directeur-Président) de faire le point sur la date et sinon d'obtenir le soutien et l'aide de la ville de Grenoble pour une exposition dans les locaux de l'Hôtel de Belmont.

Eliane Vanappelghem rappelle que cela s'est déjà fait par le passé avec un barnum prêté par la ville de Grenoble.

Alain Franco a constaté que lors des événements nécessitant la présence de représentants de l'UIAD, les administrateurs disponibles sont peu nombreux. Il rappelle aux administrateurs qu'ils sont des ambassadeurs de l'UIAD en toute circonstance.

4.2. Essai d'un agenda partagé du Bureau consultable par les administrateurs (Christian Villiers).

Christian Villiers a présenté un système d'agenda partagé à partir de google. L'objet est de transmettre des informations et de gérer les invitations en fonction des objets et du rôle de chacun. Tout administrateur aura la possibilité d'en faire la demande pour y accéder.

5. Finances et numérique Roland Perrin Cocon

L'UIAD suscite toujours autant d'intérêt et ses activités se diversifient, grâce à la création des nouveaux cours. Les adhésions ont atteint à ce jour le nombre de 6 538, et les inscriptions aux cours celui de 11 396, soit un coefficient par adhérent de 1,743, ce qui marque une très légère progression. Par ailleurs, 5 Labs ont été créés.

En termes de gestion financière sur l'exercice 2018-2019, nous distinguons la gestion budgétaire et financière réalisée pour le centre et la gestion consolidée avec les antennes dont la convention a été résignée et les groupes d'études.

Pour le centre, cela se traduit, par un volume de recettes de 1 080 880 €, dont 67% proviennent de nos prestations en cours et conférences, 23% des adhésions, 9% de recettes diverses et 1% seulement de subventions publiques. Concernant les charges d'un montant de 1 613 766 €, les dépenses de personnel représentent 70%, les locations et charges locatives 17%, les achats et services extérieurs 11%, et les amortissements 2%.

Le résultat de l'exercice est 10 414 €.

La consolidation comptable regroupe les antennes de La Mure, Saint Marcellin et du Vercors, auxquelles s'ajoutent la section des 8 groupes d'études existants.

Les produits consolidés atteignent un montant de 1 794 239 € (Prestations : 67%, Adhésions : 22%, Recettes diverses : 10%, Subventions publiques : 1%), et les charges consolidées un montant de 1 770 639 € (Personnel : 68%, locations : 16%, Achats et services : 14%, Amortissements : 2%), dégageant un résultat global de 23 600 €.

Le bilan comptable consolidé s'établit en équilibre à 1 036 348 €.

Il est proposé au Conseil d'affecter ce résultat en Report à nouveau, ce que le Conseil a accepté à l'unanimité.

Deux commissaires aux comptes, bénévoles adhérents de l'UIAD, assureront un contrôle des comptes de l'exercice écoulé pour présentation à l'Assemblée Générale : Christian Aubert et Josette Casse.

Pour le budget du nouvel exercice qui s'ouvre 2019-2020, les mesures nouvelles sur les charges sont celles des hausses salariales (+1%) et celle d'une enveloppe complémentaire pour les formations continues des enseignants (4 000 € en

complément des actions financées par l'organisme de formation de l'UIAD, UNIFORMATION), soit un budget en dépenses de 1 633 873 €.

Les mesures nouvelles sur les produits sont celles issues de l'application des nouveaux tarifs décidées au printemps avec la réalisation de la plaquette 2019-2020, en se basant sur un volume d'activité maintenu à l'identique, soit un budget en recettes de 1 629 039 €.

Le résultat prévisionnel du Centre est 4 834 €.

Les antennes présentent des budgets en charges et en recettes également équilibrés.

Concernant les investissements, une majorité de ceux projetés l'a été (inscriptions en ligne et raccordement réseau haut débit notamment), à l'exception de la surveillance des accès du Centre par vidéo-surveillance dont le coût est jugé trop élevé. Une solution de sécurisation des accès physiques sera étudiée. Le choix du raccordement au réseau Haut-Débit a été réalisé avec le choix de la solution proposée par l'association REZINE. L'évolution du téléphone vers le téléphone numérique ainsi que les travaux de câblages sont reportés en attente de l'installation du réseau Haut Débit.

Les nouveaux investissements prévus pour 2019-2020 concernent le renouvellement des équipements informatiques obsolètes ou en fin de vie, le passage au téléphone numérique, la poursuite des travaux de câblages internes au bâtiment hôtel de Belmont, les opérations pilotes pour exploiter le réseau haut-débit dans les cours et activités de l'UIAD. Ces opérations pilotes consisteront à tester les possibilités de vidéo conférence en vidéo-conférence et de cours de langue interactifs.

Concernant les locaux, les sièges de 2 grandes salles de cours en mauvais état seront remplacés et divers travaux sur l'éclairage et le chauffage réalisés.

Ces investissements sont financés sur les réserves de l'UIAD.

Christian Aubert : un budget équilibré n'est pas bon. Il faudrait un excédent pour financer les investissements.

Roland Perrin Cocon :

Il est effectivement retenu de financer les investissements prévus sur les réserves de l'UIAD car ce n'est pas le but de l'UIAD de thésauriser des réserves qui se montaient à 616 886 € fin 2018 incluant l'ensemble des provisions pour risques, soit un montant net de réserves de 128 411 € auquel s'ajoutera le résultat excédentaire de l'exercice, soit 10 414 €. Les tarifs pour 2019-2020 ont fait l'objet d'une actualisation de 1,5% au titre de l'évolution des prix, et le maintien de l'activité est très probable au vu des inscriptions réalisées. L'UIAD peut donc financer les investissements prévus, d'un montant total estimé à 76 630 € sur cette réserve « nette ». Il ne serait effectivement pas possible de faire ce choix, si la situation des réserves ne le permettait pas.

Ces projets d'investissements sont acceptés par le Conseil.

6. Questions diverses.